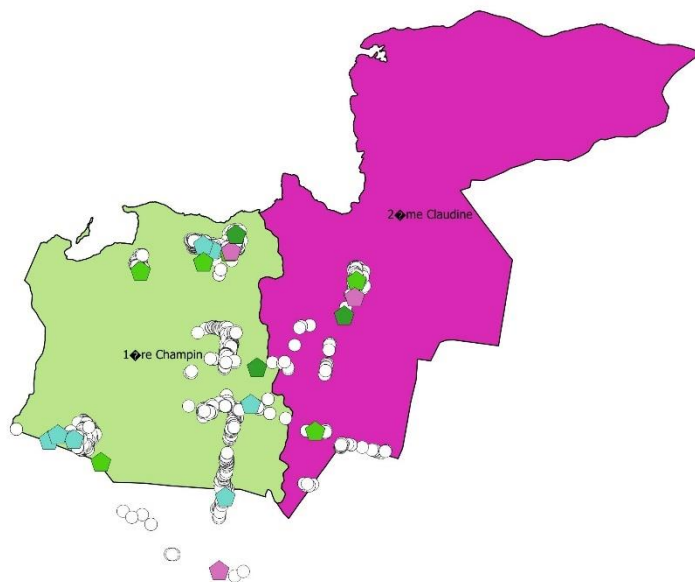


UCP-MENFP/ BID

RÉPARTITION DES ÉCOLES ET DES MÉNAGES DANS LA COMMUNE DE CARACOL



- Les points blancs représentent les ménages
- Les petites maisons vertes représentent les écoles préscolaires et fondamentales
- Les cercles représentent les écoles secondaires

CARTE SCOLAIRE COMMUNE DE CARACOL

GASTON GEORGES MÉRISIER, EDITEC

AOÛT 2025

Table des Matières

	Page
Introduction.....	2
A. Les Niveaux Préscolaire et Fondamental.....	4
I. Diagnostic de la situation actuelle.....	4
1.1. Accessibilité et accès.....	5
1.2. Qualité du service éducatif et mode d'utilisation des ressources.....	11
II. Analyse démographique.....	16
2.1. Caractéristiques d'évolution de la population de la commune.....	16
2.2. Structure par âge de la population.....	16
2.3. Caractéristiques de dispersion de la population.....	17
2.4. Répartition par sexe de la population.....	17
2.5. Projection de la population scolaire.....	18
2.6. Projection des effectifs d'élèves.....	19
III. Propositions de réorganisation et de renforcement du réseau d'écoles.....	21
3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire.....	21
3.2. Les normes scolaires.....	21
3.3. Les aires de recrutement des élèves.....	23
3.4. Les infrastructures.....	24
3.5. Les enseignants.....	24
3.6. Les manuels scolaires.....	25
3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement.....	25
B. Le Niveau Secondaire.....	26
Références bibliographiques.....	27
Les Annexes :	28
Annexe 1 : Répertoire des écoles de la commune de Caracol	
Annexe 2 : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle	

Introduction

Caracol est une commune côtière située dans le Département du Nord-Est à côté de Trou du Nord et de Terrier Rouge. Elle est composée de la ville de Caracol et de deux (2) sections communales, la 1^{ère} Section Champin et la 2^{ème} Section Glaudine.



Figure 1 : Commune de Caracol

La commune de Caracol est traversée par deux (2) rivières et contient 1 lagon, seize (16) puits et des fontaines publiques munies de près d'une douzaine de pompes.¹ Une bonne partie de la commune de Caracol n'est pas électrifiée et les habitants se servent de la Digicel et de la Natcom comme moyens de communication téléphonique. Son relief dominant est la plaine. Ses habitants portent le nom de Caracolois.

Sa population en 2015 était estimée à 7 871 habitants par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) et elle est passée à 9 065 habitants en 2025. Ayant une superficie de 74.91 Km², sa densité de population est alors de 121 habitants/Km².

¹ Idem

Une bonne partie de cette population (80.9%) est dispersée dans les sections communales. L'agriculture, l'élevage, la pêche et le commerce constituent les principales activités économiques de la commune.

En matière d'offre scolaire, on compte présentement 2 kindergarden, 17 écoles fondamentales dont 2 écoles nationales, 0 établissement d'enseignement secondaire et 1 centre de formation professionnelle. Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) y est représenté par un inspecteur de zone qui relève du bureau du district scolaire (BDS) situé dans la ville de Trou du Nord.

La carte scolaire de cette commune qui sera présentée dans les lignes qui vont suivre, concerne seulement l'offre et la demande scolaires au niveau du préscolaire, du fondamental et du secondaire.

A. Les niveaux Préscolaire et Fondamental

I. Diagnostic de la situation actuelle

Dans la commune de Caracol, la majorité des écoles (89.5%) est non publique. Elles sont réparties par sous-réseau comme suit :

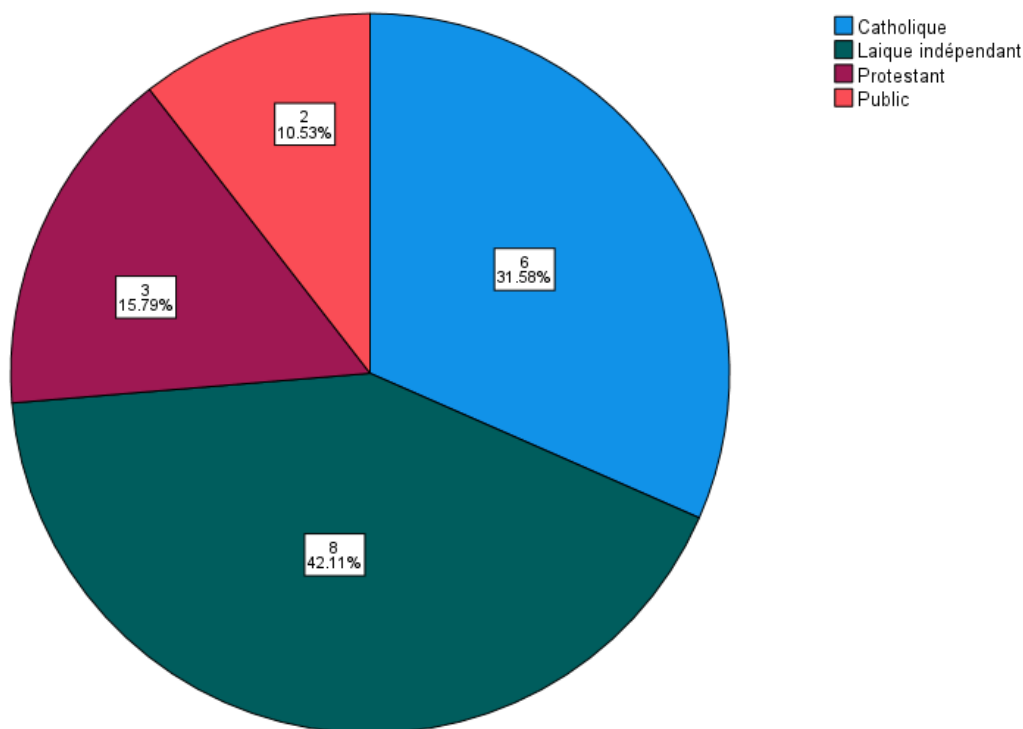


Figure 2 : Répartition des écoles fondamentales par sous-réseau d'appartenance

Elles fonctionnent à 88.9% en simple vacation, entre 8h00 et 13h00, qu'il s'agisse des écoles nationales ou des écoles non publiques. Le tableau 1 montre la répartition de ces écoles à travers la commune selon le sous-réseau d'appartenance considéré.

Tableau 1 : Répartition des écoles dans la commune de Caracol

Commune de Caracol		Réseau d'appartenance				Total
		Catholique	Laïque indépendant	Protestant	Public	
1ère Sect. Champin	#	2	8	1	1	12
	%	16.7%	66.7%	8.3%	8.3%	100.0%
2ème Sect. Glaudine ou Jacquesy	#	3	0	1	1	5
	%	60.0%	0.0%	20.0%	20.0%	100.0%
Ville de Caracol	#	1	0	1	0	2
	%	50.0%	0.0%	50.0%	0.0%	100.0%
Total	#	6	8	3	2	19
	%	31.6%	42.1%	15.8%	10.5%	100.0%

La taille des écoles fondamentales de la commune de Caracol varie entre 18 à 450 élèves comme le montre le tableau 2.

Tableau 2 : Variation de la taille des écoles selon le sous-réseau d'appartenance

Réseau d'écoles	Minimum	Maximum	Moyenne
Catholique	82	34	119
Laique indépendant	160	18	426
Protestant	211	118	284
Protestant	173	81	265
Ensemble	145	18	450

I.1. Accessibilité et accès de ces écoles

Quatre (4) indicateurs sont considérés dans cette analyse : l'évolution de la scolarisation dans la commune étudiée, l'accessibilité du réseau scolaire, l'accès des écoles et le rendement interne du réseau d'écoles.

I.1.1. Analyse de l'évolution de la scolarisation dans la commune de Caracol

L'évolution de la scolarisation dans la commune de Caracol est analysée en fonction de trois (3) indicateurs : l'accroissement absolu et relatif de la scolarisation au cours de la période 2013-2014 et le taux moyen annuel de croissance de ces derniers au cours de ces onze (11) ans.

i) Accroissement absolu de la scolarisation

Pour l'année scolaire 2024-2025, 1760 élèves sont dénombrés au fondamental. En comparant cet effectif à celui de 2013-2014, on observe un accroissement absolu de 1025 élèves² dans cette commune.

ii) Accroissement relatif

En rapportant cet accroissement absolu à l'effectif total d'élèves qu'on a eu au fondamental dans cette commune en 2013-2014, on constate qu'il a subi un accroissement relatif assez important; soit de 130.5%³ au cours de cette période scolaire.

iii) Taux moyen annuel de croissance

Défini comme étant l'accroissement relatif au cours d'une année, le taux moyen annuel de croissance de l'effectif scolaire dans la commune de Caracol est de 8.26%⁴ au cours des onze (11) années écoulées, c'est-à-dire de l'année scolaire 2013-2014 à l'année scolaire 2024-2025.

² $\Delta E = E_{2024-2025} - E_{2013-2014} = 1760 - 735 = 1025$

³ $\frac{\Delta E}{E_{2013-2014}} \times 100 = \frac{1025}{735} \times 100 = 130.5\%$

⁴ $E_{11} = E_{t-11} (1+r)^{11}$.

$E_{2013-2014} = E_{2024-2025} (1+r)^{11} \rightarrow 1760 = 735 (1+r)^{11} \rightarrow 2.394557823 = (1+r)^{11}$

Les trois indicateurs considérés nous ont donc montré qu'il y a eu une demande d'éducation assez importante dans cette commune et que les opérateurs de l'offre scolaire se sont organisés tant bien que mal pour y faire face.

I.1.2. Analyse de l'accessibilité du réseau scolaire

Cette analyse renvoie à la façon dont les écoles sont réparties par rapport aux lieux où est localisée la population qu'elles sont censées desservir. Trois (3) indicateurs ont alors été utilisés à cet effet : les moyens de locomotion utilisés par les élèves, le temps de trajet pris pour atteindre leurs écoles et leur lieu de résidence.

- i) **Moyens de locomotion utilisés.** Selon les données recueillies et tenant compte des différentes zones où habitent les enfants dans la commune de Caracol, 77.8% des directeurs d'école interrogés affirment que plus de 75% des enfants de cette commune vont à pied à l'école.
- i) **Lieu de résidence ou origine géographique des élèves.** Selon les données recueillies, il ressort que, pour l'ensemble de la commune, les écoles recrutent leurs élèves dans différents endroits, certains souvent plus éloignés que d'autres, allant de moins d'un kilomètre à plus de 4 kilomètres.
- ii) **Temps de trajet.** Le temps parcouru par les élèves d'une même école varie considérablement suivant les endroits d'où ils sortent. Par exemple, l'école nationale de Jacquesil située dans la 1^{ère} Section Champin recrute ses élèves dans les localités telles que : Jacquesil (Moins de 15 mn de marche), Volant (Moins de 15 mn de marche), Garcin (Entre 15 à 30 mn de marche), Carrefour Jesus (Entre 31 à 60 mn de marche), Cahess (Entre 15 à 30 mn de marche); soit donc 1 parcours sur 5 jugé pénible pour les enfants.

I.1.3. Analyse de l'accès des écoles

Différent de l'accessibilité, l'accès est de préférence le résultat de l'interaction entre la demande des familles et l'offre représentée par les réseaux d'écoles existantes. Trois (3) indicateurs sont alors pris en compte dans cette analyse :

- i) **Les taux d'admission**, proportions d'enfants qui sont admis en 1^{ière} année du fondamental. Pour la commune de Caracol, pour l'année scolaire 2024-2025, le taux apparent d'admission est de 189.62%⁵.

→ **r = 0.08261 (8.26%).**

$$^5. \text{ Taux apparent d'admission} = \frac{\text{Admissions nouvelles}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux apparent d'admission} = \frac{347}{183} \times 100 = 189.62\%.$$

Ce fort taux s'explique par le fait que de nombreux parents de la commune ont pris du retard avant d'envoyer leurs enfants à l'école mettant ainsi cette dernière en situation irrégulière d'accueillir en 1^e année fondamentale des enfants de différents groupes d'âge; ce qui génère en partie le phénomène des enfants sur-âgés enregistré dans le système scolaire haïtien. Ainsi, le taux net d'admission (enfants âgés de 6 ans) est de 90.16%⁶.

Ce taux plus faible indique qu'il y a bon nombre d'enfants âgés de 6 ans qui n'ont pas été admis à l'école (en 1^e AF) dans la commune de Caracol au cours de l'année scolaire 2024-2025. Un effort de la part de l'État et des collectivités territoriales s'avère donc nécessaire pour sensibiliser les parents et même les contraindre si nécessaire à envoyer à temps leurs enfants à l'école.

- ii) **Les taux de scolarisation (taux brut et taux net)**, proportions d'enfants qui se trouvent à l'intérieur du fondamental. Pour la commune de Caracol, pour l'année 2024-2025, le taux brut de scolarisation (tous âges confondus) est égal à 109.38%⁷; à cause de l'accueil en classes ordinaires des enfants sur-âgés.

Cependant, en considérant seulement les enfants du groupe d'âge officiellement requis (6-14 ans), le taux net de scolarisation paraît alors plus faible, soit : 92.54%⁸. C'est un taux important mais considéré non encore suffisant tenant compte de la politique de scolarisation universelle obligatoire et gratuite (100%) prônée par l'État depuis quelques années à l'intention de la population d'enfants âgés de 6 à 14 ans à travers le pays.

- iii) **Le taux de transition**, proportion des enfants qui terminent, par exemple, les deux premiers cycles et continuent au troisième cycle du fondamental. Il ressort que

$$^6 \text{ Taux d'admission par âge spécifique} = \frac{\text{Admissions nouvelles de 6 ans}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux d'admission des enfants de 6 ans en 1e AF} = \frac{165}{183} \times 100 = 90.16\%$$

⁷

$$\text{Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{\text{Effectifs totaux au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6 – 11 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{1760}{1609} \times 100 = 109.38\%$$

⁸

$$\text{Taux net de scolarisation} = \frac{\text{Effectifs de 6 – 11 ans au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6 – 14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux net de scolarisation} = \frac{1489}{1609} \times 100 = 92.54\%.$$

seulement 72.90%⁹ des élèves de 6^e année fondamentale de l'année scolaire 2023-2024 ont pu accéder au 3^e cycle en 2024-2025 dans la commune de Caracol.

Le taux de transition des élèves au 3^e cycle du fondamental est très important dans la commune de Caracol, il est égal à 72.90%. En effet, il y a 6 sur les 17 écoles fondamentales existantes (35.29%) dont les 2 écoles nationales qui ont la classe de 7^e année. Le tableau 3 présente la répartition des écoles fondamentales de la commune selon qu'elles sont complètes ou non.

Tableau 3 : Répartition des écoles de la commune de Caracol selon qu'elles sont complètes ou non

Réseau d'écoles		Nombre total d'années d'étude				Total
		3	8	9	12	
Catholique	#	2	1	3	0	6
	%	33.3%	16.7%	50.0%	0.0%	100.0%
Laïque indépendant	#	5	0	2	1	8
	%	62.5%	0.0%	25.0%	12.5%	100.0%
Protestant	#	1	0	2	0	3
	%	33.3%	0.0%	66.7%	0.0%	100.0%
Public	#	0	0	2	0	2
	%	0.0%	0.0%	100.0%	0.0%	100.0%
Total	#	8	1	9	1	19
	%	42.1%	5.3%	47.4%	5.3%	100.0%

iv) Les coûts de scolarisation

Trois (3) catégories de coûts sont ici considérés : les coûts se rapportant à la scolarité, les coûts relatifs à l'achat des matériels didactiques et scolaires, et les coûts de nourriture et d'habillement; les coûts qui sont plus directement liés au transport des enfants étant plus ou moins négligeables tenant compte du fait que la majorité des élèves vont à pied à leurs écoles. Ainsi, pour une école fondamentale 1^e et 2^e cycles dans la commune de Caracol, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 45 436.33 gourdes et 81 908.38 gourdes dans les écoles non publiques. Le tableau 4 présente la répartition de ces coûts par composante et par classe.

9

$$\text{Taux de transition au 3e cycle} = \frac{\text{Nouvelle admission en 7e année en année } t + 1}{\text{Effectif 6e AF en année } t} \times 100$$

$$\text{Taux de transition au 3e cycle fondamentale} = \frac{113}{155} \times 100 = 72.90\%$$

Tableau 4 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école fondamentale non publique dans la commune de Caracol par composante et par classe.

Année étude	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total
1 ^e AF	20010.42	8264.29	6791.67	46842	81908.38
2 ^e AF	21403.11	10250	7409.09	34211	73273.20
3 ^e AF	21104.17	10414.29	6916.67	12605	51040.13
4 ^e AF	22434.17	11541.67	6512.50	36842	77330.34
5 ^e AF	21880.56	9441.67	6590.91	32105	70018.14
6 ^e AF	19594.44	9700	6400	28421	64115.44
7 ^e AF	11033.33	8500	4850	21053	45436.33
8 ^e AF	13700	13500	7350	21053	55603
9eAF	13125	13500	7350	21053	55028

Il est important à ce niveau de souligner que, dans une école nationale, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 75 281.12 et 107 543.12 gourdes; 58.25% de ce coût de scolarisation sont pris en charge par les parents d'élèves. Le tableau 5 présente la répartition des coûts moyens annuels de scolarisation d'un enfant par composante et par classe dans une école nationale.

Tableau 5 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école nationale dans la commune de Caracol par composante et par classe.

Année étude	Salaire du personnel/Él	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total (Gourdes)
1 ^e AF	44895.16	750	8264.29	6791.67	46842	107543.12
2 ^e AF		450	10250	7409.09	34211	97215.25
3 ^e AF		450	10414.29	6916.67	12605	75281.12
4 ^e AF		450	11541.67	6512.50	36842	100241.33
5 ^e AF		450	9441.67	6590.91	32105	93482.74
6 ^e AF		450	9700	6400	28421	89866.16
7 ^e AF		1200	8500	4850	21053	80498.16
8 ^e AF		1200	13500	7350	21053	87998.16
9 ^e AF		1200	13500	7350	21053	87998.16

I.1.4. Analyse du rendement interne des écoles dans la commune de Caracol

Rappelons que le rendement interne du réseau d'écoles de la commune de Caracol est défini comme étant sa capacité à former le plus grand nombre d'élèves qui y sont entrés en une année t, dans le minimum de temps, avec des ressources financières minimales. Trois (3) outils ont alors été utilisés pour le déterminer : les taux de promotion, redoublement et abandon, l'organigramme représentant un flux théorique d'élèves et le taux de rétention.

- i) **Les taux de promotion, redoublement et abandon** renseignent sur la manière dont les élèves parcourent le système. Pour l'année scolaire 2024-2025, ces taux de flux se présentent comme suit dans la commune de Caracol :

Tableau 6 : Répartition des taux de flux par classe dans la commune de Caracol

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	92%	50%	96%	92%	90%	96%
Taux de redoublement	8%	20%	4%	8%	10%	4%
Taux d'abandon	0%	30%	0%	0%	0%	0%

ii) Si cette même tendance se maintient, l'organigramme représentant le flux théorique d'élèves se construit alors comme suit :

Analyse de cohorte au niveau fondamental 1e et 2e cycles								
TP	0.92	0.5	0.96	0.92	0.9	0.96		
TR	0.08	0.2	0.04	0.08	0.1	0.04		
TA	0.15	0.3	0	0	0	0		
Annee	1e AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF	Diplômés	Années-élèves
		52						
2024-2025	347	↗						347
	↓	↘	96					
2025-2026	28	319	↗					347
	↓	↘	↘	0				
2026-2027	2	89	160	↗				251
	↓	↘	↘	↘	0			
2027-2028	0	20	51	153	↗			224
	↓	↘	↘	↘	↘	0		
2028-2029	0	4	12	61	141	↗		218
		↘	↘	↘	↘	↘		
2029-2030		1	3	16	70	127		217
			↘	↘	↘	↘	↘	
2030-2031			1	4	22	69	122	95
				↘	↘	↘	↘	
2031-2032				1	6	23	66	29
					↘	↘	↘	
2032-2033					1	6	22	7
						↘	↘	
2033-2034						1	6	1
							↘	
2034-2035							6	
Promus							221	
Année-élèves								1738
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				1324				
Nombre d'années-élèves réel =				1738				
Rendement interne =				76.18				
Coefficient d'augmentation des coûts =				1.3127				
Coût de l'élève formé =				7.876197				

Il ressort donc de cet organigramme que le rendement interne du réseau d'écoles dans la commune de Caracol est présentement assez faible (76.18%), car seulement 122 élèves (35.16%) de la cohorte de 347 élèves qui sont entrés en 1^e année fondamentale en 2024-2025 parviendront en 6^e année fondamentale en 2030-2031 dans les limites de temps régulier des 6 ans prévus. Ce n'est qu'en admettant que les élèves seront autorisés à redoubler 3 fois une classe, comme c'est souvent le cas, qu'un total de 221 élèves (63.70%) de cette cohorte boucleront enfin les deux cycles en 2034-2035 après avoir passé 10 ans aux deux premiers cycles du fondamental. C'est un taux de rendement que l'État et ses partenaires de la gestion de l'offre scolaire devront faire l'effort de relever de manière à rendre plus rentables les investissements consentis sur ce secteur.

iii) Le taux de rétention

Ce taux indique la proportion des élèves qui sont entrés en même temps en 1^eAF et qui atteignent la 2^eAF, puis la 3^eAF, la 4^eAF, etc. Par exemple, le taux de rétention de 1^eAF à 6^eAF est :

$$\frac{E(t)}{E(1^{\text{e}}\text{AF})}$$

Selon les données recueillies, le taux de rétention en 6^e AF dans la commune de Caracol est de 60% ($226 \div 377 = 0.5995$); C'est-à-dire d'une cohorte de 100 élèves qui entrent en même temps en 1^e année fondamentale, il y a 60 d'entre eux qui ont pu atteindre la 6^e année fondamentale après que certains ont redoublé de classe au moins une à trois fois. C'est donc une tendance vraiment à améliorer dans les années à venir.

I.2. La qualité du service éducatif et le mode d'utilisation des ressources

Cette qualité est ici mesurée par la qualité des enseignants, l'organisation pédagogique des classes et l'utilisation des enseignants, la disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires, la disponibilité et la qualité des ressources didactiques.

I.2.1. La disponibilité et la qualité des enseignants

i) La distribution du personnel par fonction

Dans la commune de Caracol, un effectif de 183 enseignants a été dénombré au fondamental au cours de l'année scolaire 2024-2025; soit donc un ratio enseignant/école = 10. Ils sont répartis comme suit :

Tableau 7 : Répartition des écoles et des enseignants du fondamental dans la commune de Caracol

Commune de Caracol	# école	# enseignant	Ratio enseignants / école
1 ^{ère} Section Champin	12	129	11
2 ^{ème} Section Glaudine	5	43	9
Ville Caracol	2	11	6
Total	19	183	10

Il ressort que, dans l'ensemble, il y a assez d'enseignants au niveau du fondamental dans la commune de Caracol; le ratio moyen d'enseignant par école étant égal 10.

ii) La qualité du personnel enseignant

Le problème d'enseignants qualifiés semble se poser encore plus dans cette commune. Selon les données recueillies, il ressort qu'il y a un nombre important d'enseignants (41%) dans cette commune qui n'ont aucune formation professionnelle les habilitant à exercer ce métier. Même dans le sous-réseau d'écoles nationales, on a dénombré 34.97% d'enseignants sans formation professionnelle. Leur répartition se présente comme suit :

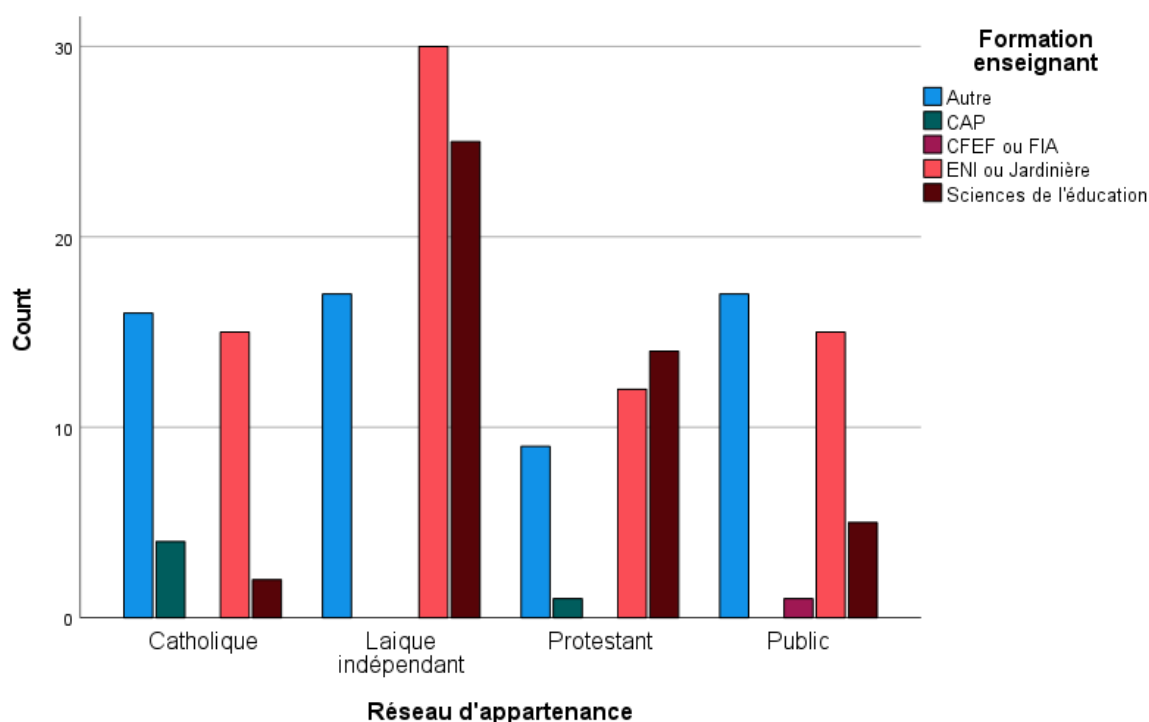


Figure 3 : Répartition des enseignants selon leur profil de formation

I.2.2. L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants

Le nombre moyen de classe à la charge de l'enseignant, le rapport élèves-maître, le nombre d'élèves par classe sont les indicateurs utilisés pour analyser l'organisation pédagogique et l'utilisation qu'on fait des enseignants dans la commune de Caracol. Au fondamental, il ressort que c'est une commune où il n'y a pas assez de salles pour accueillir les classes et où les enseignants disponibles sont sous-utilisés : ratio moyen salle de classe/enseignant=0.79, ratio moyen élèves/classe=19 et ratio moyen élèves/enseignant=15; comme le montre le tableau 8.

Tableau 8 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune de Caracol

Réseau d'écoles	Nbre enseignant	Nbre classe	Ratio salle classe/enseignant	Nbre élèves	Ratio élèves/classe	Ratio élèves/enseignant
Catholique	37	42	1.15	494	12	13
Laïque indépendant	72	62	0.86	1282	21	36
Protestant	36	21	0.58	633	30	18
Public	38	19	0.50	346	18	9
Ensemble de la commune	183	144	0.79	2755	19	15

I.2.3. La disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires

Dans la commune de Caracol, il y a un grand problème en termes de standard de qualité des bâtiments et équipements scolaires. Par exemple, la superficie moyenne d'une salle de classe varie entre 25.76 et 80.09 m², contrairement aux normes prévues qui seraient de 60m² pour une classe standard de 50 élèves.

Tableau 9 : Variation de la superficie moyenne des salles de classe selon le sous-réseau d'écoles considéré

Réseau d'écoles	Nbre m ²	M ² /classe
Catholique	1082	25.76
Laïque indépendant	2703	43.60
Protestant	954	45.43
Public	1521.75	80.09
Total	6260.75	43.48

Cependant, vu qu'il n'y a pas beaucoup d'élèves dans les classes, la superficie moyenne par élève paraît largement suffisante; elle varie entre 2.11 et 4.40 m².

Tableau 10 : Variation du nombre de m² disponible par élève selon le sous-réseau d'écoles considéré

Réseau d'écoles	M ² /élève
Catholique	2.19
Laïque indépendant	2.11
Protestant	2.76
Public	4.40
Total	2.27

En ce qui concerne le degré de sécurité et de confort des élèves, la situation se révèle très précaire : il y a 4 écoles (21.1%) en mauvais état qui mériteraient d'être réhabilitées ou reconstruites, seulement 36.8% des écoles de la commune ont de l'eau, 26.3% ont une cantine, 10.5% ont une petite bibliothèque et 10.5% une trousse de premiers soins.

I.2.4. La disponibilité et la qualité des ressources didactiques

Tenant compte de leurs effets directs sur le rendement scolaire des élèves, les manuels scolaires sont les ressources didactiques les plus importantes que nous avons prises en compte dans la préparation de cette carte scolaire. Selon les données recueillies, il ressort que pour l'année scolaire 2024-2025, il y a un nombre important d'enfants qui n'ont pas leurs propres livres de lecture et de mathématiques. En effet, 50 % des directeurs d'école interrogés (80% pour le public) ont déclaré que plus de 40% de leurs élèves n'ont pas de livres de lecture. De même, 66.7% de ces directeurs (100% pour le public) affirment que plus de 40% de leurs élèves n'ont pas de livres de mathématiques.

En résumé, les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui ont été utilisés pour établir le diagnostic de l'offre scolaire fondamentale 1^e et 2^e cycles dans la commune de Caracol se présentent comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Les taux d'admission	Taux apparent d'admission en 1 ^e AF= 189.62% Taux d'admission des enfants de 6 ans = 90.16%
Les taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 109.38% Taux net de scolarisation = 92.54%%
Le taux de transition	Taux de transition au 3 ^e cycle fondamental = 72.90%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	1 ^e AF = 107543.12 gourdes 2 ^e AF = 97215.25 gourdes 3 ^e AF = 75281.12 gourdes 4 ^e AF = 100241.33 gourdes 5 ^e AF = 93482.74 gourdes 6 ^e AF = 89866.16 gourdes 7 ^e AF = 80498.16 gourdes 8 ^e AF = 87998.16 gourdes 9 ^e AF = 87998.16 gourdes 58.25% de ces coûts sont pris en charge par les familles.

Coûts moyens de scolarisation dans le privé	1 ^e AF = 81908.38 gourdes 2 ^e AF = 73273.20 gourdes 3 ^e AF = 51040.13 gourdes 4 ^e AF = 77330.34 gourdes 5 ^e AF = 70018.14 gourdes 6 ^e AF = 64115.44 gourdes 7 ^e AF = 45436.33 gourdes 8 ^e AF = 55603 gourdes 9 ^e AF = 55028 gourdes
Les taux de promotion	Taux de promotion en 1 ^e AF = 92% Taux de promotion en 2 ^e AF = 50% Taux de promotion en 3 ^e AF = 96% Taux de promotion en 4 ^e AF = 92% Taux de promotion en 5 ^e AF = 90% Taux de promotion en 6 ^e AF = 96%
Les taux de redoublement	Taux de redoublement en 1 ^e AF = 8% Taux de redoublement en 2 ^e AF = 20% Taux de redoublement en 3 ^e AF = 4% Taux de redoublement en 4 ^e AF = 8% Taux de redoublement en 5 ^e AF = 10% Taux de redoublement en 6 ^e AF = 4%
Les taux d'abandon	Taux d'abandon en 1 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 2 ^e AF = 30% Taux d'abandon en 3 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 4 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 5 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 6 ^e AF = 0%
Les taux de rétention	Taux de rétention en 6 ^e AF = 60.42%
Rendement interne du réseau d'écoles à Caracol	76.18%
Rapport élève/classe	19 élèves
Rapport élève/maître	15 élèves
% de maîtres qualifiés	57%
Ratio moyen m ² /élève	2.27 m ²
Ratio moyen m ² /classe	43.48 m ²
% d'élèves sans manuels de lecture	40%

% d'élèves sans manuels de mathématiques	40%
La taille moyenne des établissements	145 élèves
Salaire moyen des enseignants	

II. L'analyse démographique

L'estimation de la population scolarisable a été l'une des étapes les plus délicates de la préparation de la carte scolaire de la commune de Caracol. Les projections de populations requises sont des projections à moyen terme, cinq ans au maximum. En ce qui concerne :

2.1. Les caractéristiques d'évolution de la population scolarisable de la commune de Caracol, trois indicateurs (3) ont été utilisés pour les établir : l'accroissement absolu de la population scolarisable, l'accroissement relatif de cette population et son taux moyen annuel de croissance. En prenant l'année 2020 comme année de base et les estimations et projections faites par l'IHSI, on observe que :

- L'accroissement absolu de la population scolarisable (4-14 ans) de Caracol au cours de la période 2020-2025 est égal à 7 enfants¹⁰;
- L'accroissement relatif de cette population est de 0.35%¹¹ pour cette période; et
- Le taux moyen annuel de croissance r de la population pour cette commune est de 0.07%¹².

Nous nous faisons l'hypothèse que cette tendance se maintiendra au cours des cinq (5) prochaines années.

2.2. La structure par âge de la population scolarisable de la commune de Caracol

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de

¹⁰ $\Delta P = P_{2017} - P_{2011} = 1985 - 1978 = 7$

¹¹ $\Delta P / P_{2011} = 7 \div 1978 = 0.35\%$

¹² $P_{2025} = P_{2020} (1+r)^5$

$1985 = 1978 (1+r)^5 \rightarrow 1.003538928 = (1+r)^5$

$r = 0.00070 (0.07\%)$

la population de la commune de Caracol par rapport aux populations totales, nous en avons déduit la structure pyramidale de sa population qui se présente comme suit :

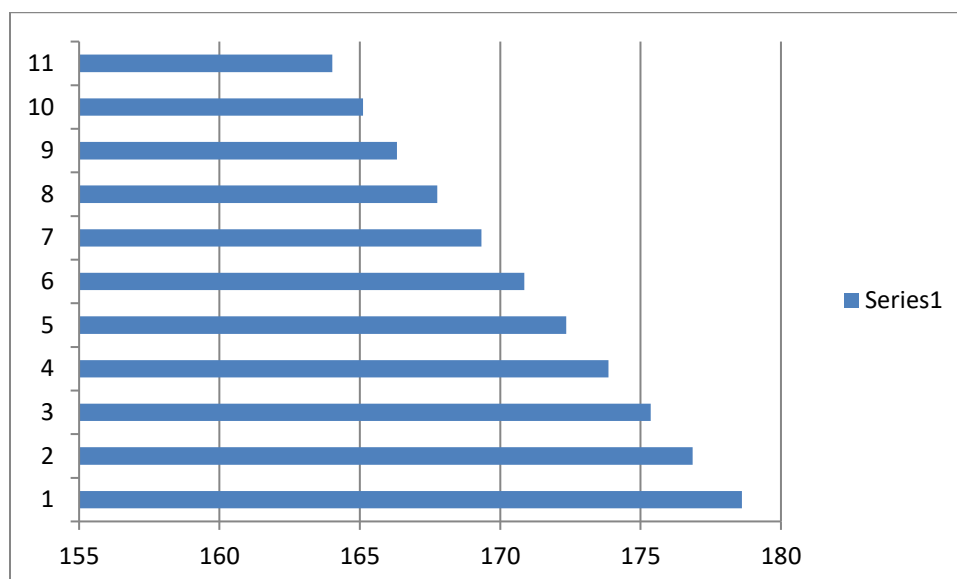


Figure 4 : Pyramide d'âge en 2024 de la population scolarisable dans la commune de Caracol

2.3. Les caractéristiques de dispersion de la population de la commune

Rappelons que la superficie de la commune de Caracol est de 74.91 Km² et sa densité de population en 2025 de 121 habitants par Km². Les 2 083 ménages touchés dans cette commune se répartissent comme le montre le tableau 12.

Tableau 12 : Répartition des ménages dans la commune de Caracol en 2025

Commune de Caracol	# ménage	%
1ère Sect. Champin	1515	72.7
2ème Sect. Claudine ou Jacquesy	277	13.3
Ville de Caracol	291	14.0
Total	2083	100.0

2.4. La répartition par sexe de la population

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies par sexe pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Caracol par rapport aux populations totales, nous en avons déduit la répartition par sexe de sa population qui se présente comme suit :

Tableau 13 : Estimation et projection par sexe de la population de la commune de Caracol

Âge	Masculin					Féminin				
	2024	2025	2026	2027	2028	2024	2025	2026	2027	2028
4	97	97	97	97	98	87	87	87	87	88
5	97	97	97	97	97	87	87	87	87	87
6	96	96	97	97	97	87	87	87	87	87
7	96	96	96	96	97	86	86	86	86	87
8	99	99	99	99	96	89	89	89	89	86
9	94	95	95	95	96	85	85	85	85	86
10	94	94	95	95	96	84	85	85	85	86
11	93	94	94	95	95	84	84	84	85	85
12	93	93	93	94	95	83	84	84	84	85
13	92	92	93	93	94	82	83	83	83	84
14	91	91	92	92	93	82	82	82	83	84
4-14	1042	1044	1046	1048	1053	936	937	939	941	945

2.5. La projection de la population scolarisable

Il s'agissait, à cette étape, de partir de l'estimation de la population actuelle et de projeter celle du futur désiré. Pour cela, il a fallu faire deux choses : estimer la population totale actuelle et future, et projeter en même temps la structure par âge de la population.

i) Estimation de la population totale actuelle et future

En partant de la population totale du pays estimée et projetée par l'IHSI et tenant compte du poids que représente celle de la commune de Caracol, nous déduisons les estimations et projections suivantes :

Tableau 14 : Estimations et projections de la population totale actuelle et future de la commune de Caracol jusqu'en 2021.

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population totale	8946	9066	9189	9313	9439

ii) Projection de la structure par âge de la population scolarisable

Le problème ici est double : avoir la structure pour l'année 2024 et pouvoir la projeter jusqu'en 2028. En partant des estimations et projections de l'IHSI, nous avons pour la commune de Caracol :

- La population d'âge d'admission dans l'enseignement fondamental (âge qui est de 6 ans en Haïti) estimée et projetée comme suit :

Tableau 15 : Estimations et projections de la population d'âge d'admission au fondamental

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population d'enfants de 6 ans	183	183	183	183	184

- La population d'âge scolarisable au fondamental (4-14 ans) estimée et projetée comme suit :

Tableau 16 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
4	185	184	184	183	185
5	184	184	184	184	185
6	183	183	183	183	184
7	182	182	182	182	183
8	187	187	187	188	183
9	179	179	180	180	182
10	178	179	180	181	181
11	177	178	179	179	180
12	176	177	177	178	179
13	174	175	176	176	178
14	172	173	174	174	177
4-14	1978	1982	1985	1989	1998

2.6. Projection des effectifs d'élèves en fonction d'objectifs déterminés

Quatre étapes ont alors été considérées pour ce faire :

- **Détermination de la progression du taux d'admission pour la période considérée**

Selon les données recueillies, le taux net de scolarisation dans la commune de Caracol est de 92.54 % pour l'année scolaire 2024-2025. Ce taux devra être amené à 100% en 2029 suivant le Plan Décennal d'Éducation et de Formation (PDEF). L'écart à combler est donc égal à : $100 - 92.54 = 7.46\%$. La carte scolaire de Caracol étant inscrite dans un cadre de planification nationale, la durée pour laquelle nous faisons nos estimations de la scolarisation future est de 5 ans.

- **Calcul des admissions nouvelles**

Rappelons que l'âge légal d'admission en 1^{er} AF en Haïti est de 6 ans, mais généralement le nombre d'élèves qui y sont admis inclut différents autres âges (7 ans, 8 ans, 9 ans et +) à cause du phénomène des sur-âgés. Les statistiques montrent que le taux d'admission des enfants de 6 ans à cette classe en 2024-2025 est de 90.16% dans la commune de Caracol. Le taux moyen

annuel de croissance du taux d'admission devra être égal à **0.0246**; c'est-à-dire qu'on devra admettre en 1^e AF régulièrement les nombres d'enfants de 6 ans suivants :

Tableau 17 : Estimation et projection des enfants à admettre en 1^e AF

Année	Population de 6 ans	Taux d'admission	# total d'enfants
2024-2025	183	0.9016	165
2025-2026	183	0.9262	169
2026-2027	183	0.9508	174
2027-2028	183	0.9754	178
2028-2029	184	1	184

- Estimer l'évolution probable des taux de promotion, redoublement, abandon, ainsi que les différents taux de transition d'un niveau à l'autre;

Pour l'année 2024-2025, ces taux de flux se sont présentés comme suit dans la commune de Caracol :

Tableau 18 : Répartition des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	92%	50%	96%	92%	90%	96%
Taux de redoublement	8%	20%	4%	8%	10%	4%
Taux d'abandon	0%	30%	0%	0%	0%	0%

Nous supposons qu'un effort supplémentaire sera fait pour appliquer les dispositions prévues dans le Plan Décennal d'Éducation et de Formation (PDEF) à savoir : faire le passage automatique des élèves dans les classes de 1^e, 3^e et 5^e année fondamentale, limiter à 10% maximum le taux de redoublement des élèves dans les classes de 2^e, 4^e et 6^e année fondamentale et obliger les enfants à rester à l'école. Ces taux se présenteraient alors comme suit :

Tableau 19 : Estimation et projection des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	100%	90%	100%	90%	100%	90%
Taux de redoublement	0%	10%	0%	10%	0%	10%
Taux d'abandon	0%	0%	0%	0%	0%	0%

- Calcul des effectifs d'élèves par année d'étude

En appliquant ces dispositions dans la commune de Caracol, nous prévoyons l'évolution des effectifs d'élèves suivante par année d'étude pour les cinq ans à venir :

Tableau 20 : Estimation et projection des effectifs d'élèves par année d'étude

Année	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
2024	347	253	247	207	226	186
2025	271+169=440	347+25=372	253-25=228	247+21=268	207-21=186	226+19=245
2026	309+174=483	440+37=477	372-37=335	228+27=255	268-27=241	186+25=211
2027	44+178=222	483+48=531	477-48=429	335+26=361	255-26=229	241+21=262
2028	184	222+53=275	531-53=478	429+36=465	361-36=325	255

III. Propositions de réorganisation du réseau des écoles de Caracol

À partir des résultats du diagnostic approfondi ainsi réalisé et des projections faites en matière de populations tenant compte des objectifs fixés dans le cadre des politiques établies, nous faisons les propositions suivantes de réorganisation du réseau d'écoles dans la commune de Caracol.

3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire

Après consultation des autorités compétentes sur les prévisions faites en matière de réaménagement du territoire, nous pouvons souligner qu'aucune mesure spéciale n'est encore envisagée pour la commune de Caracol ni aucun traitement particulier en matière de développement économique. Nous supposons donc que les données socio-économiques suivront les mêmes tendances et ne vont pas beaucoup changer en ce sens.

3.2. Les normes

Elles concernent plus particulièrement le nombre d'élèves à admettre par classe et la taille des établissements scolaires.

i) Le nombre d'élèves par classe

Pour l'année scolaire 2024-2025, le nombre moyen d'élèves par classe est égal à 19 dans la commune de Caracol et plus précisément à 18 dans les écoles nationales. Nous partons du principe que, dans sa poursuite de la scolarisation universelle, l'État va s'organiser pour absorber les effectifs d'élèves non encore scolarisés et maintenir à 50 le nombre maximum d'élèves admissibles par classe.

ii) La taille d'établissement

- Taille minimum d'établissement

Par souci d'efficience, nous proposons que l'État admette de créer les conditions nécessaires pour faire fonctionner des classes à maître unique dans les endroits où la population se révèle très dispersée avec une offre scolaire presque inexistante. Dans ces conditions, la taille minimale théorique de ces types d'école sera de 50 élèves là où c'est possible; sinon cela dépendra du nombre d'élèves qu'il y aura à scolariser. Des programmes et des matériels adaptés devront être développés et les enseignants concernés formés et rémunérés à cet effet. Ces écoles devront être alors rattachées à des écoles fondamentales complètes.

Par contre, dans les endroits où la densité de population est assez importante, la taille minimum théorique d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle sera de 300 élèves, et de 450 élèves s'il s'agit d'une école fondamentale complète (9 années d'étude).

- Taille maximum d'établissement

La taille maximum d'établissement est généralement définie en tenant compte des critères d'ordre essentiellement administratif et pédagogique. Au fondamental, l'école devant être le plus possible à la mesure de l'enfant, nous proposons un effectif de 500 élèves comme taille maximum d'une école fondamentale. C'est aux autorités concernées qu'il convient toutefois d'en décider.

- Taille standard d'établissement

Il s'agit de savoir ici combien de classes il est admis d'organiser dans les différentes années d'étude pour avoir un nombre satisfaisant d'élèves par classe. Dans la commune de Caracol, la distribution des élèves par classe pour l'année 2024-2025 s'est présentée comme suit :

Tableau 21 : Répartition des poids des années d'étude par rapport à l'effectif total d'élèves

1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
23.67%	17.26%	16.85%	14.12%	15.42%	12.69%

On en déduit :

Effectifs de 1^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 2^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 3^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 4^e AF : $1 \times 50 = 50$

Effectifs de 5^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 6^e AF : $1 \times 50 = 50$

Total effectifs = 500

La répartition par année d'études des élèves et des maîtres serait alors :

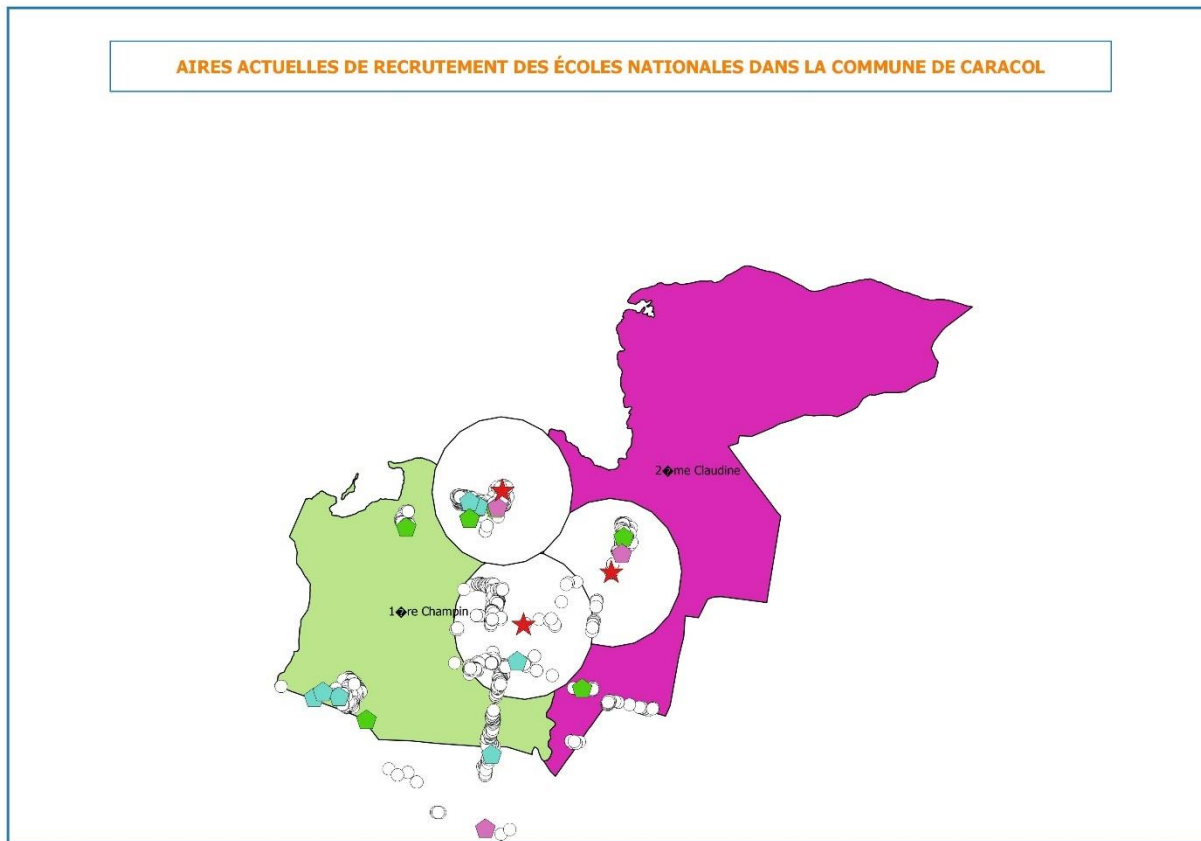
Tableau 22 : Répartition par année d'étude du nombre d'élèves et de classes dans une école fondamentale standard de 1^e et 2^e cycles

	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF	Total
Élèves	100	100	100	50	100	50	500
Classes	2	2	2	1	2	1	10

Le nombre d'élèves par classe : $500/10=50$ est bien conforme à la norme d'encadrement et l'établissement fondamental de 500 élèves et 10 classes fondamentales 1^e et 2^e cycles peut être considéré comme un établissement de taille standard.

3.3. Les aires de recrutement

Rappelons qu'en tant que zone géographique desservie par un établissement, l'aire de recrutement au fondamental est la distance qu'un enfant de 6-14 ans peut parcourir à pied entre son domicile et l'école. Nous proposons que le rayon correspondant à cette aire soit de moins de 2 km. Dans la commune de Caracol, nous avons remarqué que les aires de recrutement de certaines écoles nationales s'y rapprochent pour certains élèves et non pour d'autres, comme montre la carte ci-dessous.



La nécessité d'une réorganisation de l'offre scolaire existante nous semble extrêmement urgente; car il y a 1387 enfants âgés de moins de 15 ans qui ont été dénombrés, qui ne sont pas encore scolarisés dans la commune de Caracol et une bonne partie d'entre eux (8.87%) ont un handicap physique ou mental comme le montre le tableau 23.

Tableau 23 : Répartition des enfants de moins de 15 ans non scolarisés à Caracol selon leur handicap

Commune de Caracol	Enfants moins de 15 ans non scolarisés	Nbre d'enfants sourds	Nbre d'enfants non-voyants	Nbre d'enfants handicapés physiques	Nbre d'enfants handicapés mentaux
1e section Champin	1105	26	3	14	12
2° section Claudine ou Jacquesyl	103	1	1	3	7
Ville de Caracol	179	9	10	15	22
Ensemble	1387	36	14	32	41

Il ressort également de cette carte que les aires de recrutement des écoles nationales se recoupent à différents endroits. Cela offre donc la possibilité à l'État de réduire les distances de trajet des élèves en agissant sur les aires de recrutement de ces écoles en les rendant disjointes. C'est une décision qui pourra être prise en concertation avec les inspecteurs (principaux et de zone) et les directeurs d'école. En plus des mesures spéciales à prendre pour accueillir convenablement ces enfants avec des besoins spéciaux, nous proposons que les aires de recrutement des écoles nationales soient redéfinies comme suit :

Commune de Caracol	Nom école nationale	Aire de recrutement des élèves
1 ^e Section Champin	École nationale de Cahess	Cahess
		Morency
		Village Emmanuel
		Lombard
	1 ^e nouvelle école nationale à créer et à implanter au Village Ekam	Village Ekam
2 ^e section Glaudine ou Jacquesyl	École nationale de Jacquesyl	Jacquesyl
		Volant
		Carrefour Jésus
	2 ^e nouvelle école nationale à créer et à implanter dans la localité de Tikouline	Tikouline

Ce faisant, il faudra donc envisager d'implanter deux nouvelles écoles publiques dont 1 dans la 1^e section Champin au Village Ekam et l'autre dans la 2^e section Glaudine dans la localité de Tikouline.

3.4. Les infrastructures

L'objectif consiste ici à mettre en adéquation l'offre scolaire et la demande qui est évaluée et projetée. Selon les données recueillies, l'école nationale de Jacquesyl mériterait d'être réhabilitée.

3.5. Les enseignants

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités d'identifier les endroits où il y a un excédent ou un déficit en enseignants de façon à pouvoir les réaffecter ou en recruter d'autres, tenant compte de la politique établie en matière d'organisation pédagogique des écoles. Tenant compte de nos propositions de réorganisation de l'offre publique, il y aurait lieu de recruter de nouveaux enseignants pour les deux nouvelles écoles nationales susmentionnées.

L'autre intervention qu'il y aura lieu de faire aussi, c'est d'assurer la formation des enseignants qui n'ont pas encore les profils professionnels requis (Voir en annexe II la liste et le nombre d'enseignants concernés).

3.6. Les manuels scolaires

Comme susmentionné, il est ressorti que tous les enfants aux deux premiers cycles du fondamental n'ont pas de manuels de lecture et de mathématiques. Nous proposons, pour l'année scolaire 2025-2026, que des ressources soient prévues dans le cadre de la politique de financement qui est proposée pour l'achat par les directions d'école des manuels de lecture et de mathématiques à fournir aux élèves.

3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015 établis à Incheon et en regard de la loi du pays, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école fondamentale. Cela passera nécessairement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement.

Dans les écoles nationales, seuls les salaires des enseignants sont présentement pris en charge par l'État, toute la balance des coûts payés par enfant (58.25%) est assumée par les familles. Dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au fondamental, nous proposons que l'État finance l'intégralité des coûts dans l'ensemble des écoles nationales de la commune de Caracol en leur allouant le budget nécessaire et également l'intégralité des coûts dans les écoles non publiques éligibles.

B. Le niveau secondaire

Il n'y a pas d'école secondaire dans la commune de Caracol.

Méthodologie appliquée

MÉRISIER, G.-G. (2016). Méthodologie simplifiée de préparation de cartes scolaires, EPT-BID.

Les Annexes

Annexe I : Répertoire des écoles

Annexe II : Liste des enseignants